

# SIVVB



**Syndicat Intercommunal  
du Vigueirat et de la Vallée des Baux**

## NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif 2021 du Syndicat Mixte du Vigueirat et de la Vallée des Baux (SMVVB) retrace l'exécution du budget de l'exercice 2021. Le compte administratif 2021 est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier.

### RAPPEL REGLEMENTAIRE

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe, dans les communes et leurs établissements publics, les départements, les régions et les métropoles, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens et retraçant les informations financières essentielles devra être annexée au budget et au compte administratif de l'exercice (article L.2313-1 du CGCT). La forme et le contenu de cette note de présentation brève et synthétique restent à l'appréciation des collectivités locales.

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Code SIREN	251 302 303
Année de Création	2005
Activité Principale Exercée (APE)	8411Z – Administration publique générale
Nombre de commune	14
Population 2021	123 024
Contribution totale des membres 2022	67 335,00 €
Contribution par habitant 2022	0,54 €

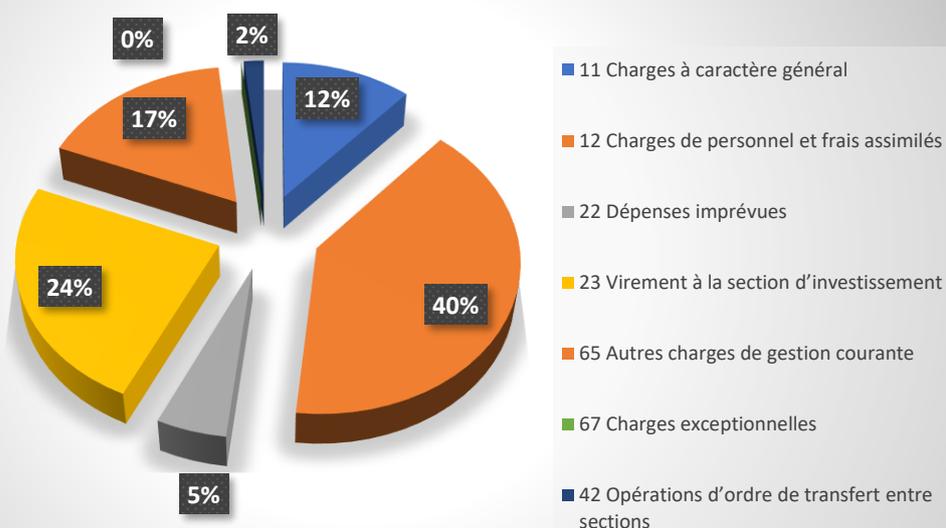
## La section de fonctionnement

### Les dépenses de fonctionnement

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 64 007.55 € suivant la répartition comme suit :

Chapitre	Libellé	BP 2021	CA 2021	% réalisé
11	Charges à caractère général	12 000.00 €	<b>4 168.50 €</b>	35%
12	Charges de personnel et frais assimilés	42 200.00 €	<b>41 133.91 €</b>	97%
22	Dépenses imprévues	5 400.00 €	<b>0.00 €</b>	0%
23	Virement à la section d'investissement	25 402.74 €	<b>0.00 €</b>	0%
65	Autres charges de gestion courante	17 800.00 €	<b>16 880.37 €</b>	95%
67	Charges exceptionnelles	0.00 €	<b>0.00 €</b>	0%
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 824.77 €	<b>1 824.77 €</b>	100%
	<b>Total – dépenses de fonctionnement</b>	<b>104 627.51 €</b>	<b>64 007.55 €</b>	<b>61%</b>

### Dépenses de fonctionnement - CA 2021 :



**Le chapitre 011 « Charges à caractère général »** regroupe l'ensemble des charges fixes, frais administratifs et frais de mission qui se rapportent au fonctionnement du Syndicat pour un montant de 4 168.50€.

**Le chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés »** regroupe la rémunération du personnel et les charges y afférents, les impôts, taxes et versements assimilés pour un montant de 41 133.91 €.

**Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »** regroupe les contributions obligatoires, les indemnités et cotisations des élus pour un montant de 16 880.67 €

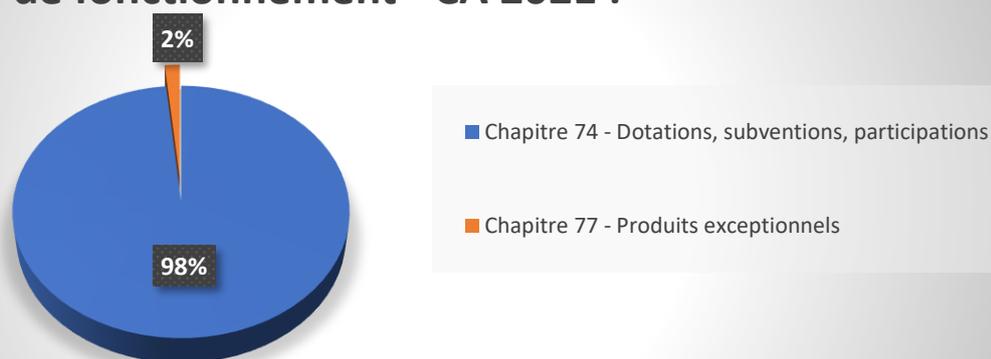
**Le chapitre 042** concernent les dotations aux amortissements sur le matériel bureautique et informatique, ainsi que l'amortissement de la station de St Gabriel

### Les recettes de fonctionnement

Le conseil syndical a décidé dans sa séance du 18 mars 2021 de ne pas modifier le montant total de la contribution des collectivités membres du Syndicat, savoir 64 128,00 €, inchangée depuis 2015.

Chapitre	Libellé	BP 2021	CA 2021	% réalisé
74	Dotations, subventions, participations	64 128.00 €	64 128.00 €	100%
75	Autres produits de gestion	0.00 €	1.20 €	-1%
	<b>Total – recettes de fonctionnement</b>	64 128.00 €	64 129.20 €	100%

### Recettes de fonctionnement - CA 2021 :



Le total des recettes de la section de fonctionnement s'élève donc à 65 145.20 € dont pour l'essentiel : 64 128,00 € de participation des collectivités et municipalités membres du Syndicat.

### Le résultat de fonctionnement 2021

Recettes de fonctionnement	64 129.20 €
Dépenses de fonctionnement	64 007.85 €
Résultat brut de fonctionnement 2021	<u>121.35 €</u>

Résultat brut de fonctionnement 2021	121.35 €
Résultat de fonctionnement reporté 2021	39 483.51 €
<b>Résultat global de fonctionnement 2021</b>	<b><u>39 604.86 €</u></b>

---

### La section d'investissement

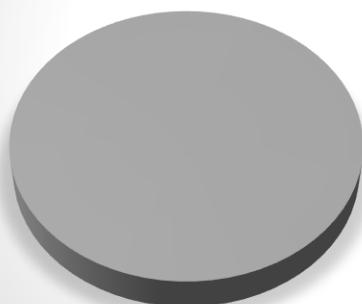
---

#### Les dépenses d'investissement

Le total des dépenses d'investissement s'élève à 4 507.50 € relativement au marché de maîtrise d'œuvre et d'études du projet de réalisation d'un ouvrage de régulation sur le Vigueirat à SEDG.

Chapitre	Libellé	BP 2021	CA 2021	% réalisé
020	Dépenses d'investissement imprévues	4 050.54	0.00	0%
20	Immobilisations incorporelles	31 992.00	4 507.50	14%
21	Immobilisations corporelles	1 500.00	0.00	0%
23	Immobilisations en cours	90 213.00	0.00	0%
	<b>Total – dépenses d'investissement</b>	<b>127 755.54</b>	<b>4 507.50</b>	<b>4%</b>

### Dépenses d'investissement - CA 2021 :



- Chapitre 020 - Dépenses d'investissement imprévues
- Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles
- Chapitre 21 - Immobilisations corporelles
- Chapitre 23 - Immobilisations en cours

Pour rappel, cette année 2021 a été marquée par plusieurs facteurs qui expliquent la faiblesse du budget réalisé en investissement :

- en sortie des élections municipales de 2020, plusieurs municipalités de l'intercommunalité ont réorganisé leur service et/ou leurs priorités d'action territoriale. Certains projets se sont retrouvés reportés ou déprogrammés.

- la crise sanitaire, sociale et économique que nous traversons depuis 2 ans, n'est pas étrangère non plus à la déprogrammation et au report de certains projets par les communes, devant une difficulté d'organiser la main d'œuvre, de prévoir des réunions, d'engager sereinement pour une commune un plan d'investissement à long ou même moyen terme,

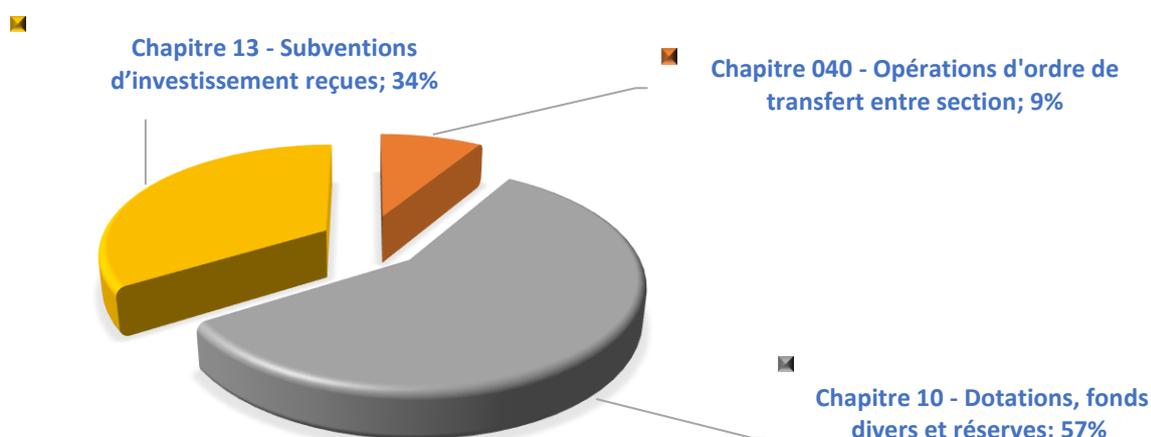
- enfin le départ de M. BARRIOL et son remplacement par M. HORNY, technicien travaux en charge de la gestion du syndicat et de ses projets, a nécessité une période de formation et de mise au point technique. Par ailleurs le changement de statut du syndicat n'a pas été sans compliquer particulièrement la prise en main de la gestion et de l'organisation de nouveaux projets de travaux.

### Les recettes d'investissement

Le total des recettes d'investissement s'élève à 25 499.44 € dont 6 332.27 € d'opérations d'ordre, 19 167.17 € de recettes réelles constituées pour 7 112 € de subventions publiques et pour 12 055.17 € de recettes dites financières (FCTVA).

Chapitre	Libellé	BP 2021	CA 2021	% réalisé
021	Virement de la section de fonctionnement	25 402.74 €	0.00 €	0%
40	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 824.77 €	1 824.77 €	100%
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 055.17 €	12 055.17 €	100%
13	Subventions d'investissement reçues	73 646.00 €	7 112.00 €	10%
	<b>Total – dépenses d'investissement</b>	<b>112 928.68</b>	<b>20 991.94</b>	<b>19%</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT - CA 2021 :



### Le résultat d'investissement 2021

Recettes d'investissement	20 991.94 €
Dépenses d'investissement	- 4 507.50 €
Résultat d'investissement reporté 2021	+ 15 842.86 €
<b>Résultat global d'investissement 2021</b>	<b>32 327.30 €</b>

### Les restes à réaliser de la section d'investissement

Au résultat global 2021, il convient d'imputer les restes à réaliser de la section d'investissement afin de déterminer le résultat final.

Recettes d'investissement – Restes à réaliser	69 582.00 €
Dépenses d'investissement – Restes à réaliser	119 197.50 €
<b>Solde des restes à réaliser d'investissement 2021</b>	<b>- 49 615.50 €</b>
Solde des restes à réaliser d'investissement 2021	- 49 615.50 €
Résultat global d'investissement 2021	32 327.30 €
<b>Résultat brut d'investissement 2021</b>	<b>- 17 288.20 €</b>

### Affectation des résultats 2021

Résultat brut de fonctionnement 2021 <b>A</b>	<b>121.35</b>
Résultat de fonctionnement reporté 2021 <b>B</b>	39 483.51 €
<b>Résultat global de fonctionnement 2021 <math>C = A + B</math></b>	<b>39 604.86 €</b>
<b>Solde d'exécution d'investissement 2021 <b>D</b> :</b>	
Besoin de financement (D 001) ou Excédent de financement (R 001)	<b>32 327.30 €</b>
<b>Solde des restes à réaliser d'investissement 2021 <b>E</b> :</b>	
Besoin de financement ou Excédent de financement	- 49 614.50 €
<b>Besoin de financement <math>F = D + E</math></b>	<b>17 288.20 €</b>
<b>Montant à affecter = <math>C = G + H</math></b>	
<b>Affectation :</b>	
Excédents de fonctionnement capitalisés (R 1068) <b>G</b> = au minimum, couverture du besoin de financement <b>F</b>	<b>17 288.20 €</b>
<b>Résultat de fonctionnement reporté (R 002) <b>H</b></b>	<b>22 316.66 €</b>

**Fait à Mas Blanc des Alpilles, le 18 mars 2021**

**Le Président,  
Laurent GESLIN**